Union syndicale Solidaires

Solidaires informatique
Union Syndicale Solidaires ITEC

Sud Groupe G F I

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Juin 2013

N°90

SOMMAIRE

Salaires, égalité, consultation : page 1

Prud'hommes, com, actions SUD : page 2

Pas de page 3 car… les actionnaires l'ont prise !



Solidaires

Unitaires

Démocratiques

Les Bonnes Affaires de GFI avec le Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) permet à GFI de récupérer, pour 2013, 4% de la masse salariale pour tous les salariés gagnant moins de 42900 € brut annuel. La mise en parallèle de ces 4% avec l'augmentation salariale moyenne prévue en 2013, qui n'est que de 1% (soit 4M € environ) parle d'elle-même.

Cette manne, GFI peut en profiter dès maintenant car, si ce crédit d'impôt ne sera versé par Bercy que vers la fin du 1er trimestre 2014, GFI peut se faire avancer l'argent dès maintenant, auprès des banques à hauteur de 80% du montant estimé.

Cette manne doit être utilisée sur certaines lignes budgétaires, comme la formation, le recrutement, la recherche, etc... Vous avez bien lu FORMATION, RECRUTEMENT. En verrons-nous les effets dès cette année ?

Cependant il existe aussi un effet pervers pour les salariés, car en effet dès que votre salaire annuel dépasse ce fameux plafond de 42 900 €, GFI ne touche plus les 4 % (1716 €). c'est ce que l'on appelle un plafond de verre. Votre manager hésitera peut-être à vous augmenter si jamais vous vous approchiez de cette limite ! Cet effet pervers a été reconnu par Mme Laik, DRH Groupe, pour un salaire d'embauche.

Et l'année prochaine le taux passera de 4% à 6% ! C'est les actionnaires qui vont être heureux de voir l'état subventionner la non-augmentation de nos salaires !

Sud Groupe G F I

Pour nous écrire:

contact@sudgfi.fr

ou :

9 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

Projet d'accord sur l'égalité Femmes-Hommes, Négo Annuelles Obligatoires sur les salaires :

SUD GFI vous consulte

Comme tous les ans les négociations sur les salaires n'ont de négociation que le nom, la direction tentant d'imposer un diktat au nom de son dogme ultra-libéral officiel : « pas d'augmentation collective, augmentations strictement individuelles au mérite ». Nous savons trop à quel point ce dogme libéral cache des copinages et discriminations, et que le libéralisme est le nom que GFI donne depuis toujours à la féodalité.

Le sujet de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un projet d'accord spécifique. Ce projet se donne pour but de faire baisser sur trois ans les inégalités professionnelles avec un budget spécial de 250 000 € par an : ce budget est indépendant du budget d'augmentation géré par les managers.

L'attribution d'augmentations de rattrapage sera donc effectuée directement par la DRH nationale en juillet 2013 en fonction de critères spécifiques (différence de salaire, marché du travail, ...) et un compte-rendu sera fait devant la Commission Egalité Professionnelle du CCE. Les populations concernées pour 2013 sont les TAM, et les cadres des coefficients 95 à 115.

Pour les 2 années suivantes le travail s'appuiera sur le nouveau référentiel métier qui sera mis en place.

Les personnes augmentées recevront un courrier spécifique, afin d'éviter les effets de bord qui pourraient tenter certains managers de contrer ce rattrapage salarial, en diminuant l'enveloppe prévue.

Ce projet de plan d'action est plus volontaire que les précédents, nous y voyons la reconnaissance claire par la direction de l'existence d'inégalités professionnelles qui résistent aux déclarations de bonne volonté. C'est, enfin, un premier pas à peu près crédible dans le bon sens.

NB : Pour ce qui est du nouveau « compte épargne solidarité familiale », SUD GFI a obtenu que GFI abonde de 1 jour pour 4 jours donnés par les salariés.

Comme d'habitude SUD Groupe GFI fait appel à vous au nom de la Démocratie (qui donne le D de SUD) : allez voir sur notre site le projet d'accord égalité pro, et aussi le projet d'accord NAO à venir, et donnez-nous votre avis pour chacun de ces deux projets : pensez-vous qu'il faille signer, ou pas, voire s'y opposer si d'autres syndicats signent ?

PRUD'HOMMES POUR DISCRIMINATION AU RETOUR DE CONGE MATERNITE

En janvier 2010 une jeune salariée nous contacte pour nous faire part des difficultés qu'elle rencontre à son retour de congé maternité. Son manager refuse de la replacer sur son ancien poste et lui propose une mission à 1h30 de son domicile avec des horaires d'embauche très tôt le matin rendant impossible la recherche d'un mode de garde. Mme M. ne peut que refuser cette mission. Son manager décide alors de la licencier.

Mme M., sur les conseils et avec l'aide de SUD GFI, saisit la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE, qui deviendra quelques mois plus tard Le Défenseur des Droits).

Ce type de procédure est long mais souvent payant lorsque la discrimination est avérée. En 2012 suite à une réponse de cette instance, Mme M. nous recontacte et nous décidons de l'accompagner dans une procédure prud'homale. Ici pas question de réclamer une réintégration, et la faible ancienneté de Mme M. au moment de son licenciement ne lui permet pas non plus d'espérer des indemnités mirobolantes ; mais quelque chose de plus important encore la motive : le respect et la reconnaissance de ses droits et de sa dignité.

Audience prévue en juillet 2013.

PRUD'HOMMES POUR LICENCIEMENT SANS CAUSE REELLE ET SERIEUSE

En mars 2012, une salariée fait appel à SUD GFI pour l'assister lors d'un entretien préalable à licenciement. Son manager lui reproche des griefs du client à son encontre, un non-respect des horaires et des lenteurs dans le traitement des demandes et décide de la licencier malgré nos interventions et avertissements auprès de la Direction.

Malheureusement pour GFI, Mme C. dispose de nombreux documents et témoignages qui lui permettent de réfuter un à un chacun des motifs de licenciement qui lui ont été notifiés. Mme C. a décidé sur la base de ces éléments de porter l'affaire aux prud'hommes.

Audience prévu en novembre.

Nouvelle victoire de SUD GFI

La direction a accepté de régulariser les compléments de congé paternité

Rappel : **SUD GFI a saisi l'Inspection du Travail** pour lui demander d'intervenir afin que le droit soit appliqué sans condition. L'IT nous a suivi et a enjoint GFI à effectuer les régularisations, en lui rappelant que **l'application des accords collectifs et conventionnels est obligatoire et que tout texte conventionnel doit être exécuté de bonne foi.**

Et la direction vient d'annoncer que les régularisations sont en cours pour plus de 400 salariés concernés.

Si vous avez pris un congé Paternité depuis 2009, que vous aviez 2 ans d'ancienneté, et que vous n'avez pas reçu le complément, prenez contact avec vos représentants du personnel SUD Groupe GFI.

Comment dire la vérité (et défendre les salariés de GFI) sans chagriner notre PDG ?

Notre cher, très cher président directeur général, toujours plein de verve et d'esprit, à l'issue de sa forte et convaincante intervention lors du CCE du 22 mai, nous a confié son dépit devant les vilains mots dont il s'est senti affublé dans des communications syndicales. Notons qu'il n'a pas prononcé ce dernier mot, qui est bien sale et laid en comparaison des mots merveilleux dont il fait ses discours : corporate, incitative, practice leader, delivery… Citation : « Je trouve des écrits qui donnent une image assez négative, déplorable… Critiquer son management ce n'est jamais très bon, ça ne concourt pas à une bonne visibilité. » Etc…

Bon, assez d'ironie, soyons clairs. Loin de nous l'idée de nous complaire dans la critique, mais il y a certains agissements à GFI qui sont dangereux pour les salariés, pour l'entreprise. C'est ça le problème, c'est ça qui ternit l'image de notre entreprise. Si personne ne dénonce les fautes et les crapuleries, rien ne changera, et les mauvaises pratiques envahiront tout GFI. Nos informations montrent ce qui doit être réformé, corrigé, amélioré. Les syndicats, en défendant vos intérêts, font évoluer en mieux l'image de l'entreprise.

Et comment dire la vérité sur GFI sans dire que GFI n'atteint ses objectifs de rentabilité qu'à coup de manipulations comptables ? Chaque fois que GFI rachète une entreprise elle la valorise le plus faiblement possible en constituant d'énormes provisions pour risque. Et à la fin de l'année, merveille, les risques disparaissent et les provisions aussi, en grande partie sinon en totalité. Et quelle est la conséquence comptable de ces reprises sur provision ? La somme apparait comme un profit, ce qui gonfle d'autant les bénéfices, donc la marge opérationnelle. C'est légal, ça ne trompe pas les experts comptables, et celui du CCE l'a expliqué aux élus. Or la MO de 2012 est de 5,96%, et à partir de 5,95% nos dirigeants touchaient la totalité du plan de 699 000 actions gratuites qui leurs sont réservées ! Comment croire que le montant de ces reprises sur provision n'a pas été exactement mesuré pour atteindre cette cible ?

Alors il faut être franc : des dirigeants qui pendant des années n'atteignent pas leurs objectifs, ou seulement à coup de rachats permettant des manips comptables, et qui en plus de ça inspirent une forte méfiance aux salariés, ce sont des dirigeants médiocres. Et vu que leur premier objectif n'est visiblement pas d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise mais d'accroitre leur rémunération, et qu'ils le font dans des proportions dont l'indécence coupe le souffle, il est bien clair pour tout le monde que ces gens sont très avides.

M. Rouaix, au lieu de vous indigner qu'on dénonce des crapuleries, vous seriez bien mieux inspiré de vous indigner des crapuleries en question ! A vous de choisir votre camp en fonction de vos valeurs… morales !

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT : REJOIGNEZ SUD Groupe GFI

Téléchargez notre Pack adhérent : http://www.sudgfi.fr/images/documents/divers/pack_adherent_2013.zip

Vous y trouverez :
- une feuille de calcul de votre cotisation en fonction de vos revenus
- un bulletin d'adhésion
- un document sur l'utilisation des cotisations
- un historique du syndicat SUD GFI, les statuts, un questionnaire, ...